



Communauté de Communes

**La Rochefoucauld  
Porte du Périgord**

# Demande d'installation d'un dispositif d'assainissement non collectif

SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif)

1 avenue de la Gare BP 50014 16110 La Rochefoucauld-en-Angoumois

spanc@rochefoucauld-perigord.fr

Tél. : 05 45 63 14 74

www.rochefoucauld-perigord.fr

## FORMULAIRE

à transmettre au : **SPANC**  
(Service Public d'Assainissement Non Collectif)

Date de la demande : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

### PROPRIÉTAIRE/DEMANDEUR

Nom .....

Prénom ..... Tél. ....

Adresse actuelle .....

..... Adresse mail

Commune .....

Code postal .....

(cadres réservés au service)

Dossier SPANC : .....

Référence ASS : .....-.....-.....

État du dossier :

COMPLET

INCOMPLET

motif : .....

# POUR VOTRE INFORMATION

À lire attentivement afin de compléter correctement votre dossier de demande !

## PIÈCES À FOURNIR

/1/ La demande d'installation d'un dispositif d'assainissement non collectif complétée et signée.

/2/ Un plan de situation (1/25 000 à 1/10 000).

/3/ Un plan de masse (1/500 à 1/200) précisant :  
> fond cadastral téléchargeable sur :  
<https://www.geoportail.gouv.fr> ou sur  
<https://www.cadastre.gouv.fr>

*- La position de l'habitation (future ou existante) par rapport aux limites de propriétés et des habitations voisines ;*

*- La distance entre l'installation d'assainissement et l'habitation, les limites de propriétés, la végétation et les habitations voisines ;*

*- L'emplacement des installations d'assainissement non collectif (regards, traitements primaire et secondaire, ventilations, exutoire (le cas échéant))*

*- La position des captages d'eau (puits...), des sources et des ruisseaux à proximité (dans un rayon de 50 m) ;*

*- Le sens de la pente et l'aménagement du terrain (accès, parkings, piscine...)* ;

*- La position des pièces de l'habitation et des points d'eau.*

UN EXEMPLE DE PLAN À FOURNIR VOUS EST PROPOSÉ AU RECTO

/4/ Rapport de l'étude de sol et définition de la filière d'assainissement. Cette étude réalisée par un bureau d'étude spécialisé et à la charge du pétitionnaire est obligatoire pour :

*- Les autres établissements : restaurant, hôtel, camping, salle des fêtes, permis de construire groupé, lotissement, école, gîte, ...*

*- Les installations se situant dans les périmètres de captage rapprochés ;*

*- Les puits d'infiltration sur la base d'une étude hydrogéologique;*

*- Les installations se situant en zone inondable.*

## CHOIX ET DIMENSIONNEMENT DU DISPOSITIF D'ASSAINISSEMENT

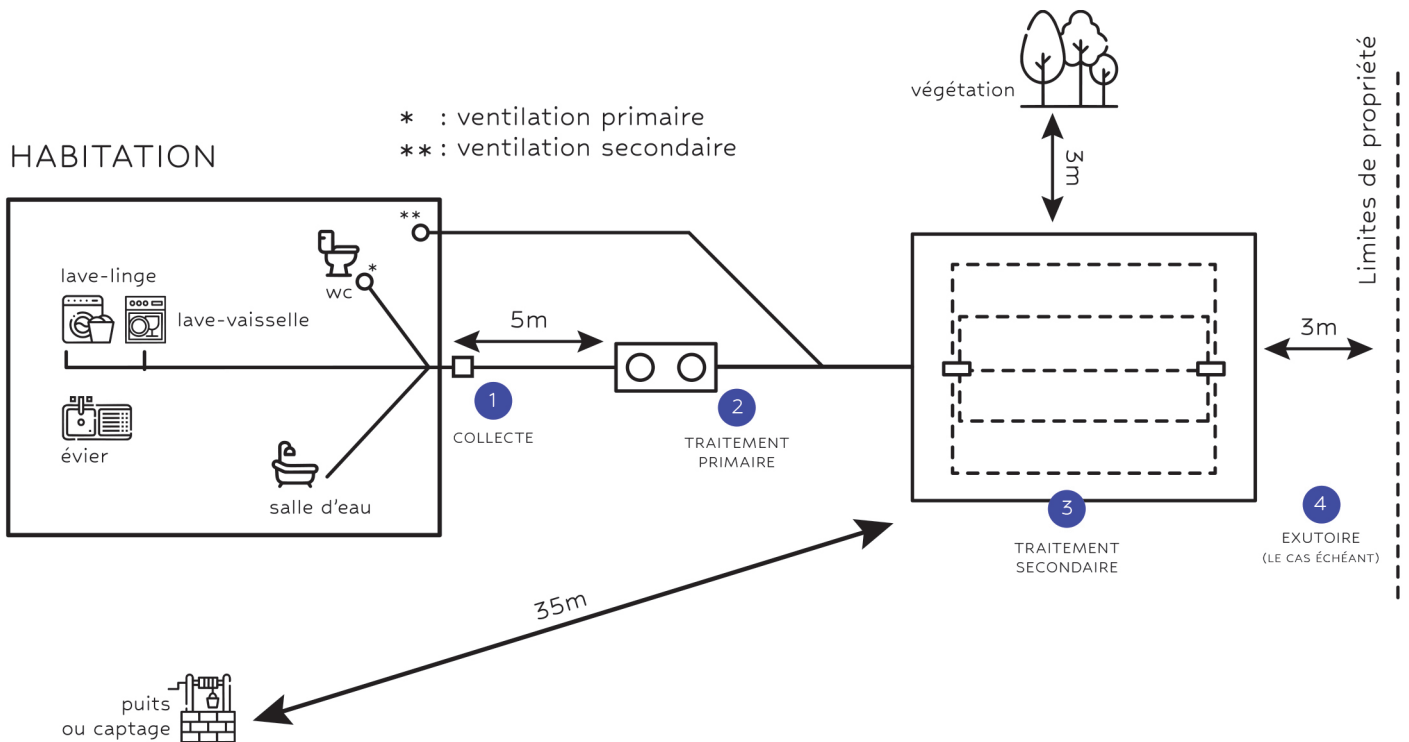
*(Voir le guide de l'Assainissement Non Collectif téléchargeable sur : [www.rochefoucauld-perigord.fr](http://www.rochefoucauld-perigord.fr))*

ATTENTION : Une installation d'assainissement se compose d'un dispositif de traitement primaire et d'un dispositif de traitement secondaire.

Par ailleurs, il appartient au propriétaire de l'habitation de choisir et de dimensionner l'installation d'assainissement la mieux adaptée aux caractéristiques du terrain.

**Le SPANC n'est pas responsable de la filière. Il se réserve le droit de demander au propriétaire, à la charge de ce dernier, une étude particulière permettant de déterminer la filière d'assainissement adaptée au projet et aux différentes contraintes du terrain ou tout autre élément jugé utile à l'instruction du dossier.**

## EXEMPLE DE PLAN À FOURNIR



### 1 COLLECTE

REGARD  
TÉ DE VISITE

### 2 TRAITEMENT PRIMAIRE

FOSE TOUTES EAUX  
BAC DÉGRAISSEUR  
AUTRES

### 3 TRAITEMENT SECONDAIRE

TRANCHÉES D'ÉPANDAGE / LIT D'ÉPANDAGE  
FILTRE À SABLE VERTICAL NON DRAINÉ  
FILTRE À SABLE VERTICAL DRAINÉ  
TERTRE D'INFILTRATION  
FILIÈRES AGRÉÉES

### 4 EXUTOIRE

INFILTRATION DANS LE SOL  
MILIEU HYDRAULIQUE  
PUITS D'INFILTRATION  
AUTRES

## NATURE DU PROJET

Permis de construire [ ] Déclaration de travaux [ ] Réhabilitation de l'assainissement [ ]

## LIEU D'IMPLANTATION DES TRAVAUX

Rue ou lieu-dit ..... N° parcelle(s) cadastrales  
.....  
Commune ..... Section .....  
Code postal ..... Superficie totale de la parcelle .....  
Êtes vous propriétaire : Superficie disponible pour l'installation  
OUI [ ] / NON [ ] d'assainissement .....

(Si non, merci d'obtenir une autorisation écrite du propriétaire de la parcelle et de la joindre à la demande)

## CARACTÉRISTIQUES DES LOCAUX

### >> Maison d'habitation individuelle

Habitation principale [ ] Habitation secondaire [ ] Location permanente [ ]

Nombre de chambres	Nombre de pièces de vie (salon, salle à manger ...)	Autre (bureau, salle de jeux ...)

Soit ..... pièces principales (pièce principale = pièce destinée au séjour ou au sommeil)

Nombre de WC	Nombre de cuisines	Nombre de salles de bain	Nombre de lave-linges	Nombre de lave-mains	Autre (évier sous-sol, cuisine d'été)

Nombre d' occupants .....

### >> Autres types de locaux

(gîtes, restaurants, chambre d'hôtes, établissements recevant du public...)

Préciser : .....  
.....

### >> Alimentation en eau potable :

Réseau d'eau public [ ] Puits ou captage déclarés [ ] Autre [ ]

### >> Destination des eaux pluviales (infiltration, rejet de surface, récupération, ...) :

.....

**N.B : Les eaux pluviales ne doivent en aucun cas être dirigées dans ou à proximité de la filière d'assainissement**

## CARACTÉRISTIQUES DU TERRAIN

>> **Pente du terrain** :  Faible (<5%) /  Moyenne (entre 5 et 10%) /  Forte (>10%)

### >> **Nature du sol entre 1,0 m et 1,5 m de profondeur**

(pour déterminer celle-ci, creuser à l'emplacement prévu pour le dispositif de traitement ou faire réaliser une étude de sol par un bureau d'études)

terre végétale /  sable /  roche calcaire /  roche granitique /  argile

Observations :

.....  
.....  
.....

Existe-t-il une nappe d'eau à moins de 1 m du fond du système d'assainissement prévu ?

OUI  / NON

Existe-t-il un captage d'eau (puits) dans un rayon de 35 m du dispositif de traitement prévu ?

OUI  / NON

- Si oui, est-il déclaré en mairie : OUI  / NON

- Est-il utilisé pour la consommation humaine : OUI  / NON

## CONCEPTEUR / INSTALLATEUR

Concepteur (bureau d'étude, architecte, constructeur, ...)	Installateur
Nom : .....	Nom : .....
Tél : .....	Tél : .....
Adresse : .....	Adresse : .....
Mail : .....	Mail : .....

**Le maître d'ouvrage (particuliers...) est en droit d'obtenir la confirmation que les constructeurs de l'installation d'ANC sont assurés, non seulement au titre de leurs activités en assainissement non collectif, mais aussi pour la technique mise en œuvre.**

## CHOIX ET DIMENSIONNEMENT DU DISPOSITIF D'ASSAINISSEMENT

(Voir le guide de l'Assainissement Non Collectif téléchargeable sur : [www.rochefoucauld-perigord.fr](http://www.rochefoucauld-perigord.fr))

### 1) Collecte

[ ] REGARD / [ ] TÉ DE VISITE

### 2) Dispositifs de prétraitement et traitement

Dispositif de prétraitement ou de traitement primaire	Volume	Type d'eaux	Pose particulière
Bac dégraisseur (facultatif)	..... l	[ ] pour les eaux de cuisine [ ] pour toutes les eaux ménagères	
Fosse toutes eaux	..... m <sup>3</sup>	.....	[ ] dalle d'ancrage [ ] dalle de répartition des charges
Autre (préciser) .....	.....	.....	.....

[ ] Ventilation primaire en diamètre 100 mm  
/ Position : .....  
/ Type de chapeau : .....

[ ] Ventilation secondaire en diamètre 100 mm  
/ Position : .....  
/ Type d'extracteur : .....

### 3) Dispositifs de traitement secondaire

[ ] **Sol perméable** (infiltration dans le sol)

Dispositif de traitement	Nombre de tranchées	Profondeur	Longueur x Largeur	Superficie
Tranchées d'épandage`		..... m		..... m <sup>2</sup>
Lit d'épandage		..... m	..... m x ..... m	..... m <sup>2</sup>
Filtre à sable vertical non drainé		..... m	..... m x ..... m	..... m <sup>2</sup>

[ ] **Sol imperméable** (Compléter la partie 5) Évacuation des eaux usées traitées)

Dispositif de traitement	Profondeur	Longueur x Largeur	Superficie	Imperméabilisé ?
Filtre à sable vertical drainé	..... m	..... m x ..... m	..... m <sup>2</sup>	.....

**Sol avec remontées de nappe ou sol inondable**

(Si drainé, compléter la partie 5) Evacuation des eaux usées traitées)

Dispositif de traitement	Surface au sommet	Surface à la base	Semi-enterré	Drainé
Tertre d'infiltration	..... m <sup>2</sup>	..... m <sup>2</sup>		

**4) Autre dispositif**

**Filière agréée**

(Compléter la partie 5) Evacuation des eaux usées traitées et joindre obligatoirement un descriptif du dispositif)

Type de dispositif	<input type="checkbox"/> Filtre compact / <input type="checkbox"/> Filtre planté / <input type="checkbox"/> Microstation
Nom du dispositif	
Fabricant	
Numéro d'agrément	
Nombre d'EH	
Pose particulière	<input type="checkbox"/> Dalle d'ancrage / <input type="checkbox"/> Dalle de répartition des charges <input type="checkbox"/> Sable stabilisé / <input type="checkbox"/> Puits de décompression <input type="checkbox"/> Drainage périphérique

**Toilettes sèches**

À litière  / À séparation d'urine

Les déchets issus des toilettes sèches doivent être vidés sur une aire étanche à l'abri des intempéries

**Poste de relevage** / sur eaux brutes  / eaux prétraitées  / eaux traitées

**Autre** (préciser) .....

**5) Évacuation des eaux usées traitées (exutoire)**

**>> Par infiltration dans le sol en place**  (à privilégier)

Infiltration dans le sol en place (à privilégier)	Nombre tranchées	Profondeur	Longueur x Largeur	Superficie
Tranchée(s) d'infiltration		..... m		..... m <sup>2</sup>
Lit d'infiltration		..... m	soit ..... m x ..... m	..... m <sup>2</sup>

**>> Rejet en milieu hydraulique superficiel**

Fossé communal  Fossé départemental  Réseau d'eaux pluviales communal  
 Réseau d'eaux pluviales départemental  Autres (cours d'eau, ...)

(Joindre obligatoirement une autorisation écrite du propriétaire de l'exutoire. Une étude particulière pourra être demandée afin de démontrer qu'aucune autre solution n'est envisageable.)

**>> Puits d'infiltration**  (fournir une étude hydrogéologique)

**>> Autre**  (préciser) .....

## POUR INFORMATION

### RESPECTER LES DISTANCES MINIMALES SUIVANTES :

- à plus de 5 m de tout ouvrage fondé
- à plus de 3 m de toute limite séparative de voisinage
- à plus de 35 m d'un captage d'eau déclaré (sauf dérogation du SPANC)

### RESTRICTIONS D'USAGE :

Hors zone de circulation et de stationnement de tous véhicules ;  
Hors zone de culture, potager, plantation et élevage ;  
Hors zone de stockage de charges lourdes (bois, piscine hors-sol...) ;  
Hors zone imperméabilisée à l'air et à l'eau (goudron, bâche...).

Il peut exister d'autres contraintes particulières propres à certains dispositifs (se référer aux fiches techniques des fabricants).

### ENTRETIEN :

La qualité du fonctionnement du dispositif d'assainissement non collectif dépend de sa conception, du soin apporté à sa réalisation et de son entretien. Ainsi, l'utilisateur sera tenu d'assurer un bon entretien des différents équipements.

Aussi, il est rappelé que les regards ou les tampons de visite doivent rester accessibles et visibles.

## ENGAGEMENTS

Le propriétaire/demandeur soussigné, certifie exacts les renseignements fournis ci-dessus et s'engage à :

- **Ne pas entreprendre de travaux avant l'approbation du dossier ;**
- **Réaliser l'installation d'assainissement en son entier, conformément à la réglementation en vigueur et au projet tel qu'il aura été approuvé ;**
- **Prévenir le service chargé du contrôle de l'assainissement non collectif avant le début des travaux ET avant le remblayage des dispositifs ;**
- **Payer la redevance selon les tarifs fixés par délibération ;**
- **Avoir pris connaissance du règlement de service.**

À ..... le .....

Signature du propriétaire/demandeur



Communauté de Communes

**La Rochefoucauld  
Porte du Périgord**

